

## LES INDICES DE PRIX DU TRANSPORT DE FRET

En 2023, dans un contexte de contraction du commerce mondial lié aux prix de l'énergie toujours élevés et de l'inflation, les prix dans le transport de fret ont évolué de manière contrastée. Dans le transport de fret maritime, les prix ont baissé de 42 % en 2023. Le ralentissement de la demande mondiale et une situation de surcapacité dans le fret maritime conteneurisé expliquent une inversion du rapport de force entre l'offre et la demande, qui a conduit à l'effondrement des prix après la croissance exceptionnelle liée à la reprise post-COVID. Dans le fret aérien, le recul des prix s'élève à 21,4 %. Dans le transport routier en revanche, les prix continuent d'augmenter, mais à un rythme moins soutenu qu'en 2022 (+3,6 %, contre +9,3 % en 2022) du fait du ralentissement des prix des carburants. Dans le transport fluvial, les prix sont stables (+0,5 %). Enfin, dans le

transport ferroviaire, les prix, qui avaient stagné en 2022, progressent de 13,5 % en 2023, sous l'effet d'une hausse des prix de l'électricité.

Depuis 2006, l'indice des prix du transport routier de fret a progressé régulièrement, de 1,7 % en moyenne annuelle, mais s'accélère à 4,7 % par an entre 2020 et 2023. Sur la même période, les indices de prix du transport fluvial et du transport aérien ont connu des évolutions plus erratiques et des hausses significatives à partir de 2019. Sur l'ensemble de la période 2006-2023, les prix ont augmenté en moyenne annuelle de 1,3 % dans le fluvial et de 1,9 % dans l'aérien.

Dans le transport ferroviaire, l'indice des prix n'est diffusé que depuis 2014, avec un historique remontant au premier trimestre 2012. Entre 2012

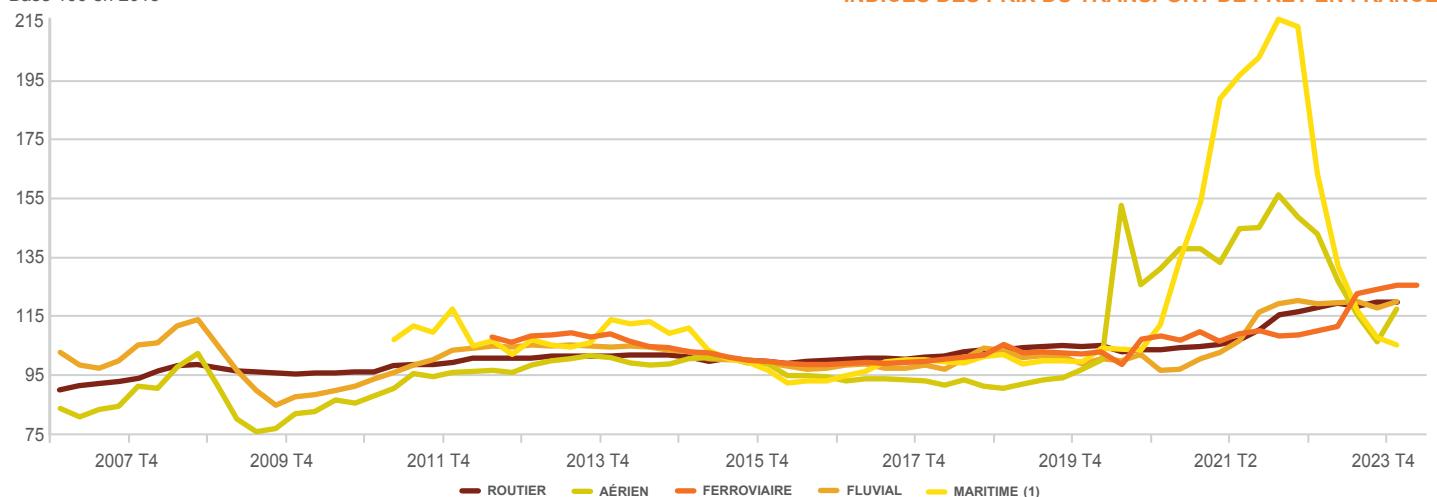
et 2019, les prix étaient en recul mais, depuis 2020, ils augmentent fortement et ont explosé en 2023, tant sur le ferroviaire national qu'à l'international. Depuis l'ouverture à la concurrence en 2006, les nouveaux opérateurs se sont développés et représentent près de la moitié des tonnes kilomètres transportées, soit un niveau comparable à celui de l'Allemagne.



+22%

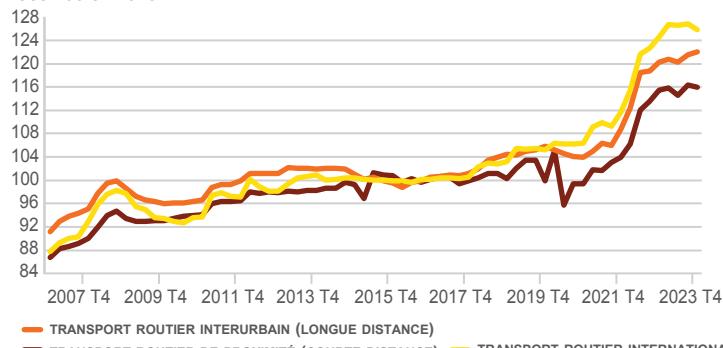
Hausse de l'indice des prix du transport de fret ferroviaire depuis fin 2019

Base 100 en 2015



### INDICES DES PRIX DU TRANSPORT DE FRET EN FRANCE : ROUTIER

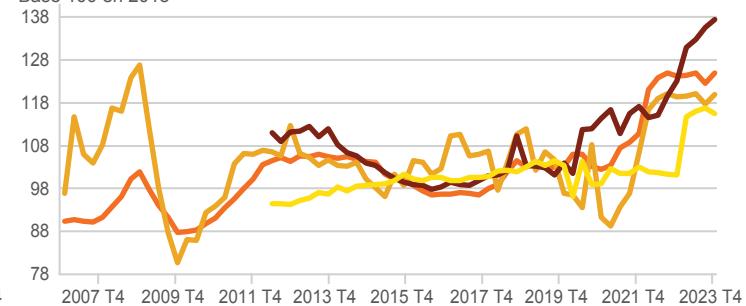
Base 100 en 2015



### INDICES DES PRIX DU TRANSPORT DE FRET EN FRANCE

### INDICES DES PRIX DU TRANSPORT DE FRET EN FRANCE : FERROVIAIRE ET FLUVIAL

Base 100 en 2015



Source : MTE/SDES

Les indices de prix du transport de fret sont calculés par le service statistique SDES du ministère en charge des Transports. Pour le transport routier, fluvial et ferroviaire, les indices sont élaborés à partir de la méthodologie dite des prestations représentatives, définies par les lieux de chargement et de déchargement, le type de marchandises et les caractéristiques du contrat liant le chargeur et le transporteur. Les relevés de prix sont effectués trimestriellement. Dans le transport routier et fluvial, seules les activités réalisées pour le compte d'autrui par des entreprises domiciliées en France, dont le fret est l'activité principale, sont suivies.

Pour le transport ferroviaire, l'indice de prix, suivi

depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2012, est élaboré à partir de 111 prestations représentatives de transport, confiées par un échantillon de chargeurs aux opérateurs de transport ferroviaire.

Pour le fret aérien, l'indice est constitué des prestations de transport de fret au départ de la France par lettre de transport aérien. La prestation est définie par le lieu de déchargement et par la compagnie aérienne en charge de l'expédition. L'indice est élaboré à partir de la méthodologie dite de la valeur unitaire, qui intègre les surcharges carburant et sécurité versées à la compagnie aérienne assurant l'acheminement. Cet indice de prix est lié à la forte volatilité des prix des carburants.

Pour le transport maritime, l'indice de prix est composé des prestations de transport pour compte d'autrui réalisées par des entreprises immatriculées en France ayant pour activité le fret maritime (vrac et ferry). Il est basé sur des indices de prix internationaux, de prix unitaires et de tarifs. Cet indice de prix est très volatile, en lien avec l'évolution des prix du vrac.

Pour le fret routier, les variations infra-annuelles sont moins importantes que pour le fluvial ou l'aérien, même si le carburant représente plus de 20 % des coûts totaux du transport routier de marchandises, comme le montre l'enquête du CNR (lire la page 61).